Chères et chers Collègues,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre nouvelle Assemblée Générale qui aura lieu cette année en présentiel dans un nouveau lieu : la Haute Ecole Pédagogique à Lausanne, le 26 novembre 2022, en fin de notre journée scientifique, à 16h30.

Avant d’en aborder le contenu, nous souhaitons vous faire part de la très triste nouvelle du décès de Madame Catherine Chollet, secrétaire et collaboratrice au sein de l’EFPP pendant de nombreuses années, survenu le 19 septembre. Ses compétences, ses qualités humaines, son incroyable mémoire nous ont marqués et ont marqué l’histoire de l’EFPP Suisse romande. Nous la regrettons beaucoup.

Lors de cette assemblée générale, nous vous proposerons deux changements dans les règlements concernant les critères d’expérience personnelle, déjà abordés lors de la dernière assemblée générale, et qui avaient reçu un écho favorable de votre part.

Nous avons continué à travailler en sous-effectif, dans un statut provisoire, en mettant l’accent sur certains axes : l’organisation de la journée scientifique, la réfection du site internet dont nous vous présenterons une maquette, la commission qualité.

Le questionnaire sur la pratique de la psychothérapie au sein de l’EFPP sont revenus nombreux ce dont nous vous remercions. Une analyse des résultats vous sera présentée et sera discutée.

Les répercussions de la nouvelle loi sur la reconnaissance par la LAMAL des traitements psychothérapeutiques assurés par les psychologues seront aussi proposées à la discussion.

En espérant vous revoir nombreux et en nous réjouissant de partager ce moment et ces débats avec vous, nous vous adressons, Chères et Chers Collègues, nos chaleureuses salutations.

Le 25.10.22 Le Comité

PS : Le PV de l’AG du 9.12.21 est disponible sur le site et vous trouverez les autres documents cités dans l’Odj dans l’espace membre avant l’AG.